



CONSOMMATION

Les ailes de poulet reviennent sur les marchés

Retirés des étals de différents marchés à la suite de la publication de la circulaire du ministère de la Santé interdisant la consommation des ailes de poulet en provenance de la Pologne, ces produits congelés font leur retour sur les marchés brazzavillois.

Il y a un mois, à Total, Poto-Poto, Ouenzé et Talangai, les commerçantes qui ne proposaient plus que du poulet, du poisson, des côtes de porc ou de boeuf, ont repris d'offrir les ailes de poulet.

Page 5



DISPARITION

Emilienne Charlotte Lekoundzou repose pour l'éternité au cimetière du centre-ville



Le président de la République rendant un dernier hommage à la disparue

Les corps constitués nationaux à la tête desquels le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, ont rendu, le 13 février au Palais du parlement à Brazzaville, un dernier hommage à la sénatrice Emilienne Charlotte Lekoundzou, décédée le 1er février à Paris (France).

À travers l'oraison funèbre lue par la présidente de la Commission santé, affaires sociales, famille, genre et développement durable, Odette Massoussa, on retient que l'illustre disparue était « une vraie battante » toujours guidée par la force de ses convictions.

Page 2

EDITORIAL

Global tricherie

Page 2

TAXES FISCALES

Le paiement électronique réduit la fraude

En vue d'améliorer la gouvernance dans les administrations fiscales, un nouveau logiciel «E-tax» est mis en place pour accélérer le mode de paiement électronique des taxes fiscales dans la perspective de réduire la fraude favorisée, entre autres, par le paiement cash. Ce logiciel vise également à mettre un terme aux nombreuses tracasseries et à la lenteur administrative.

Page 3



Les membres du comité du Prisp

PRÉVENTION DU CORONAVIRUS

La Cematic se prépare à la riposte de l'épidémie

La commission de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cematic) va organiser, du 18 au 19 février prochains à Malabo en Guinée équatoriale, un atelier sur la prévention et la préparation à la riposte face à l'épidémie du coronavirus (Covid-19).

L'initiative placée sous l'égide de l'Organisation de coordination pour la lutte contre les endémies en Afrique centrale vise à contrer la propagation de l'épidémie dans cette sous-région où aucun cas n'a jusqu'ici été notifié.

Page 7

APPROVISIONNEMENT

Le projet « Eau pour tous » continue de soulager les populations

Page 3

ÉDITORIAL

Global tricherie

Faut-il réellement s'étonner qu'une organisation non gouvernementale telle que Global Witness s'en prenne violemment à une institution telle que la Société nationale des pétroles du Congo en l'accusant de dilapider les sommes que procure à notre pays l'exploitation de ses gisements de pétrole et de gaz ? Evidemment non, étant donné, d'abord, le caractère quelque peu sulfureux de ce genre d'organisation, ensuite la capacité de nuisance des groupes de pression qui se dissimulent derrière elle, enfin la place qu'occupe désormais notre pays dans la sphère africaine en raison notamment du rôle qu'il joue dans la prévention et la gestion des crises sur le continent.

De la même façon que les « fonds vautours » ont tenté, il y a une quinzaine d'années, de bloquer la renaissance de notre pays au lendemain des guerres civiles qui l'avaient dévasté, de la même façon aujourd'hui des puissances extérieures tentent de l'affaiblir pour des raisons qu'il faudra tôt ou tard élucider. Et, bien entendu, l'attaque part de Londres et de Washington où sont installés les bureaux de Global Witness, avec comme cible principale la société publique qui a largement contribué et qui contribue toujours largement à l'émergence du Congo.

L'agression que pilote cette ONG est en réalité directement liée aux accords que nos gouvernants ont conclu ces derniers mois avec les institutions financières mondiales, le Fonds monétaire international tout particulièrement. Elle vise à empêcher que ces accords permettent au Congo de rembourser ses dettes dans un temps raisonnable, génèrent une relance spectaculaire de sa croissance, résolvent les problèmes sociaux qui ont résulté de la crise financière. Avec en ligne de mire les élections de 2021 (présidentielle), 2022 (législatives) qu'elles s'efforcent de perturber. Pour dire les choses de façon encore plus claire, elles ont un objectif politique qui est de déstabiliser à nouveau notre pays.

Tout indique aujourd'hui que cette attaque, relayée complaisamment par des médias qui ont pignon sur rue mais dont le manque de sérieux est malheureusement évident, échouera. Elle nous fournit en effet une très bonne occasion de mieux faire valoir les avancées en cours dans notre société et le rôle éminent que joue notre diplomatie sur la scène africaine.

Les Dépêches de Brazzaville

SÉNAT

Les corps constitués nationaux rendent hommage à Emilienne Lekoundzou

En présence du couple présidentiel, un hommage solennel a été rendu le 13 février à Brazzaville à la sénatrice Emilienne Charlotte Lekoundzou, décédée le 1^{er} février dernier à l'hôpital Américain de Neuilly à Paris en France.



Le président de la République rendant un dernier hommage à la disparue

Dans l'oraison funèbre, la présidente de la Commission santé, Affaires sociales, Famille, Genre et Développement durable, Odette Massoussa, a indiqué que l'illustre disparue était une femme de caractère, une grande dame.

« On se souvient encore de son action très impressionnante, après la Conférence nationale souveraine quand, face à ce que l'on qualifia de dérive autoritaire de la transition, elle a marqué par sa bravoure et son engagement à défendre la démocratie, la paix, la liberté sous toutes ses formes », a-t-elle déclaré,

avant d'ajouter : « Avec la disparition de la sénatrice Emilienne Charlotte Lekoundzou, le parlement vient de perdre une de ses femmes publiques qui placent leur action au service des autres dans le souci de promouvoir une société solidaire ».

Selon elle, Emilienne Charlotte Lekoundzou était une femme aux multiples facettes, avec un parcours digne d'éloges, à la fois sur les plans administratif, sportif, associatif et politique. « C'est une maman qui avait de l'attention. Combattante, battante, attentionnée, elle était toujours engagée pour

faire du bien aux autres. Nous gardons un bon souvenir d'elle. Je pense que c'est une perte non seulement pour la famille mais aussi pour la nation tout entière », a estimé le député Médard Moussodia.

« C'est une grande perte pour notre chambre. Elle fut un exemple et est demeurée jusqu'à l'extrémité de ses forces », a signifié pour sa part, le sénateur Alphonse Gondzia. Mère de sept enfants, Emilienne Charlotte Lekoundzou reposera pour l'éternité au cimetière du centre-ville de Brazzaville.

Jean Jacques Koumbema

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués :
Roger Ngombé, Christian Brice Eliou
Service Société : Rominique Nerplat
Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé,
Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service), Jean Jacques Koumbema,
Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service),
Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane
Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service), Rosalie Bindika, Merveille
Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de
service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice
Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat :
Immeuble Les Palmiers (à côté de la
Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -
Immeuble Forescom commune de Kinshasa

Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani
Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des
annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Mildred Moukenga
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Administration des ventes : Marina Zodialho,
Sylvie Adhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin
Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mou-
mbélé Ngono
Tél. : (+242) 06 895 06 64

+TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des
services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon
Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno
Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE
(INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial
Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -
République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet
Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole
Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -
République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo
Tél. : 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ADMINISTRATION FISCALE

Accélérer le paiement électronique des taxes

Le dossier de la dématérialisation des procédures fiscales est sur la table des autorités depuis plusieurs mois. Au cours de ses récents travaux, le comité de suivi a noté des avancées sur le logiciel "E-tax" censé faciliter la déclaration des impôts en ligne.

L'un des avantages du paiement électronique, selon les experts, c'est qu'il met fin aux nombreuses tracasseries, à la lenteur déplorée par les entreprises et permet d'établir une certaine confiance entre l'administration fiscale et les contribuables. Mieux, le logiciel contribuera à lutter contre la fraude et les entraves au contrôle de l'information financière contenue dans les états financiers et qui sont de nature à éroder l'assiette fiscale.

Pour cela, la gestion technique du programme est confiée à la direction du système d'information du ministère des Finances. À terme, l'e-tax va également per-



Les membres du comité du Prisp

mettre au fisc de recevoir en temps réel les états financiers de ses clients et d'échanger avec eux. Son lancement prochain, à en croire les concepteurs, marquera un point de plus pour le Congo dans le

classement Doing Business de la Banque mondiale sur le climat des affaires.

La session extraordinaire du Comité de pilotage du Projet des réformes du secteur public (Prisp), financé par la

Banque mondiale, a recommandé aux techniciens d'harmoniser le cadre juridique de la réforme, en lien avec les directives communautaires et de vulgariser ces instruments auprès des différentes parties

prenantes, en l'occurrence l'administration fiscale, les organisations patronales, les entreprises assujetties.

Il faut souligner que le pilotage du Prisp a examiné, le 10 février dernier, un autre projet lié au système intégré de gestion des finances publiques, des objections apportées par l'Association internationale pour le développement du groupe de la Banque mondiale sur le programme de travail et budget annuel 2020.

Les membres ont été informés de la tenue imminente à Brazzaville d'une revue à mi-parcours du portefeuille de la Banque mondiale.

Fiacre Kombo

APPROVISIONNEMENT

Le projet «Eau pour tous» n'a pas complètement tari

Il est vrai que dans plusieurs localités l'incivisme de certains citoyens a mis à mal le projet « Eau pour tous ». Cependant, dans d'autres contrées, l'initiative continue de soulager les populations en matière d'approvisionnement en eau potable. Enquête.

Au village Bihoua, à 22km de Sibiti, dans le département de la Lékoumou, les populations bantous et autochtones s'approvisionnent en eau potable, 24h/24 grâce au projet « Eau pour tous » dont les cuves sont implantées dans l'enceinte de l'école primaire de la localité. Les élèves s'y abreuvent pour étancher leur soif et se déshydrater sans difficulté.

« Nous venons prendre de l'eau à n'importe quel moment sans parcourir de longues distances. C'est la même chose pour nos enfants qui sont dans cet établissement scolaire », a expliqué Sylvie Likibi, une habitante du village, les récipients remplis

au pied des robinets.

Dans la localité de Kimpalanga (département de la Bouenza), c'est à quelques mètres de la route nationale numéro 1 que le dispositif de ravitaillement en eau est installé. En dehors des habitants de la contrée, il arrive que les voyageurs y fassent escale pour s'approvisionner. « Ici les femmes puisent de l'eau beaucoup plus le matin avant d'aller aux champs. Ceux qui font la route, de temps en temps, ne manquent pas de se ravitailler. Il n'y a donc pas que les populations du village qui en tirent profit mais tous les citoyens qui y passent quand ils sont dans le besoin », a fait savoir Armand Mouélé, un jeune commerçant de la contrée.

A Ngania, dans le département des Plateaux, et quelques localités de la zone septentrionale du pays également, « l'eau pour tous » coule également.

L'incivisme a mis à mal le projet

En août 2013, le gouvernement lançait, sur financement propre, le projet dénommé « Eau pour tous » pour faciliter l'accès à l'eau potable dans les contrées les plus reculées du pays. Cette année, l'accès des populations rurales à la ressource était estimé à 10% en milieu rural et 50% en zone urbaine. Le projet prévoyait donc l'installation de 4.000 forages dans 2000 villages soit un forage par village de cent à trois cents habitants et



Les populations s'approvisionnent en eau potable dans un village du district de Sibiti

deux forages dans les localités d'environ six cents habitants et plus. Rappelons que lors du lancement du projet, au village de Kingoma, dans le département de la Bouenza, le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, avait bu lui-même le premier verre d'eau.

Après l'installation des dispositifs de distribution d'eau, les citoyens mal intentionnés ont brillé par le vandalisme. Dans plusieurs localités, les panneaux solaires ont été volés, les cuves vandalisées. Aujourd'hui, ces villages n'ont plus d'eau potable. « Nous avons découvert les panneaux solaires grâce

à ce projet. Les jeunes des villages qui les volent, sans trop comprendre pourquoi, sont parfois instrumentalisés par ceux qui viennent de grandes villes et qui en connaissent l'importance pour les vendre par la suite », a révélé Yannick Mpika.

Le président a dit

Lors de son séjour dans le district de Mfouati (Bouenza), en novembre 2019, pour l'électrification de cette sous-préfecture, le président Denis Sassou N'Guesso s'est entretenu avec les cadres, élus et autorités administratives du département.

Le chef de l'Etat les a appelé à approfondir la réflexion afin de trouver des solutions sur l'attitude de certains citoyens face au bien public. L'appel ne concerne pas uniquement les cadres de la localité mais l'ensemble du pays. « Même les lampes d'éclairage de la ville ont été volées », déclarait le président de la République à cette occasion pour l'avoir lui-même constaté.

Les autorités devraient donc prendre des mesures adéquates pour éviter que les actes de vandalisme persistent sur toute l'étendue du territoire national.

Rominique Makaya

« Nous avons découvert les panneaux solaires grâce à ce projet. Les jeunes des villages qui les volent, sans trop comprendre pourquoi, sont parfois instrumentalisés par ceux qui viennent de grandes villes et qui en connaissent l'importance pour les vendre par la suite »

CABINET NEUER

Société d'Avocats
26, Avenue Kléber
75116 PARIS
www.cabinetneuer.com

COMMUNIQUÉ DE PRESSE RELATIF À LA PARUTION DE PLUSIEURS ARTICLES SUR UNE SUPPOSÉE MISE EN EXAMEN EN FRANCE DE M. DENIS CHRISTEL SASSOU NGUESSO

Date: 13 février 2020

Dans le cadre de l'affaire dite des «biens mal acquis», l'information d'une mise en examen en décembre 2019 de M. Denis Christel SASSOU NGUESSO a été rapportée par le site Challenges.fr et a été reprise par plusieurs organes de presse. Cette information a été ensuite relayée par les réseaux sociaux de manière massive.

Monsieur Denis Christel SASSOU NGUESSO, contrairement aux informations rapportées, n'a jamais été mis en examen dans cette affaire. Au-delà du fait que ces informations lui causent un préjudice évident, elles relèvent d'une technique de « fake news » dont il s'étonne qu'elle soit relayée sans aucune vérification par une presse qui se veut sérieuse. Il s'agit, à un moment politique important du Congo, d'une campagne de déstabilisation qui semble trouver un écho auprès d'organes de presse perméables à la manipulation.

Maitre Jean-Jacques Neuer

CONSOMMATION

Les ailes de poulet reviennent sur les marchés

Quasi absents des tables de différents marchés de Brazzaville suite à la publication de la circulaire du ministère de la Santé interdisant la consommation des ailes de poulet en provenance de la Pologne, ces produits congelés reviennent sur les étals.

Aux marchés Total, Poto-Poto et Ouenzé respectivement dans le 3, 4 et 5e arrondissement de Brazzaville, les ailes de poulet inondent une fois de plus les tables des commerçantes qui, il y a un mois, ne proposaient plus que du poulet, du poisson et des côtes de porc ou de boeuf aux acheteurs. Quelques rares commerçantes qui en détenaient encore des stocks les liquidaient discrètement, dans des coins isolés des marchés publics.

Les gérants des chambres froides que nous avons récemment abordés se plaignaient du rejet des ailes de poulet par les consommateurs y compris des cuisses de poulet qui n'étaient pourtant pas concernées par la circulaire.

Tout semble revenir à « la normale. »

Quelques raisons du retour à cette habitude alimentaire aux conséquences sanitaires

Abordée, au marché Ouenzé, Marina, une jeune ménagère, affirme être consciente du fait que les produits surgelés rendent malade. « *Seulement, les moyens financiers ne me permettent pas de consommer les produits alimentaires frais. Il me faut avoir plus de 5000F pour les acheter* », a-t-elle dit.

Et, une autre de lancer, « *tout le monde souhaite bien manger pour se maintenir en bonne santé. Malheureusement, vu le nombre de personnes qui composent nos familles congolaises, on est*

obligé de s'orienter vers les produits congelés. »

Par ailleurs, certaines commerçantes affirment avoir liquidé normalement leurs cartons d'ailes de poulets. « *Depuis la semaine dernière, les clients sont à nouveau intéressés par ce produit. Je parviens à évacuer ma marchandise petit à petit, contrairement au mois de janvier* », affirme Mélanie, une vendeuse au marché Poto-Poto.

Rappelons que la circulaire du ministère de la Santé publiée le 14 janvier dernier indiquait que les germes mis en cause sur les ailes de poulets en provenance de la Pologne sont à l'origine des flambées des maladies diarrhéiques causées par la présence de la « salmonella enterica » retrouvée dans ces aliments.

Lopelle Mboussa Gassia



Les ailes de poulet à gauches sur une table à Total

AFFAIRES

Des opérateurs sud-coréens veulent investir dans le numérique au Congo

Une délégation d'hommes d'affaires séjourne à Brazzaville pour explorer les opportunités du secteur des Technologies de l'information et de la communication (TIC). La Corée est leader mondial en matière d'innovation et de recherche technologique.



Léon Juste Ibombo posant avec la délégation coréenne luanant dans le secteur des TIC », a indiqué Sunguk Cho. Connecté à de grands opérateurs, le réseau d'affaires coréens est présent dans plus de cent pays dans le monde. Il a sous son aile des personnes capables d'effectuer plusieurs tâches dans différents domaines. « *A travers ce contrat, nous ne cherchons pas un profit à sens unique mais plutôt une connexion familiale mondiale et surtout en Afrique* », a précisé Sunguk Cho. D'après l'intervenant, ce partenariat avec la République du Congo sera utilisé pour booster le secteur numérique au Congo et en Afrique. Le Congo devrait pouvoir bénéficier de certains avantages des TIC et de la cherté de ses équipements.

Gloria Imelda Lossele

Le chef du réseau d'hommes d'affaires coréens, Sunguk Cho, a été reçu, le 11 février dernier à Brazzaville, par le ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Economie numérique, Léon juste Ibombo. Les deux personnalités ont évoqué les questions liées au développement des technologies de l'information et de la communication.

La rencontre s'inscrit dans le cadre du partenariat public-privé et vise à étudier différentes pistes dans le but de développer et promouvoir l'économie numérique au Congo. Cette collaboration est un moyen efficace de renforcer les relations bilatérales existant entre les deux pays. « *Nous allons faciliter le contact entre les partenaires et hommes d'affaires du Congo évo-*

SANTÉ

Le Fnuap va aider le Congo à disponibiliser les kits de césarienne

Le directeur régional Afrique de l'ouest et du centre de l'Organisation des Nations unies pour la population (Fnuap), Mabingue Ngom, a visité le 13 février les maternités de quelques hôpitaux de Brazzaville. Au terme de la visite, il a promis l'appui de son institution au Congo dans la disponibilisation des kits de césarienne.



Le directeur régional du Fnuap en visite à l'hôpital de Talangai

Mabingue Ngom s'est fait une idée du fonctionnement des maternités des hôpitaux Blanche Gomez, de Bacongo et de Talangai. Au niveau de l'hôpital de référence de Talangai, la moyenne annuelle des cas de césarienne est chiffrée à 7616 soit un taux de 11%.

La mortalité maternelle est de 189 sur cent mille naissances par an tandis que les cas de violences sexuelles sont estimés à 153. « *Nous allons continuer à travailler pour baisser ces différents taux évoqués* », a assuré le directeur général de cette structure sanitaire, le Dr Raphaël Issoibeka.

A l'hôpital de Bacongo, la réalité est tout autre. Entre 2018 et 2019, aucun décès maternel y a été enregistré sur 2677 naissances. Il y a eu 1341 accouchements dont 120 césariennes en 2019. La moyenne

d'accouchements est de 111 par mois. « *Nous sommes en train de faire des efforts pour que les femmes donnent la vie sans risquer la mort* », a dit la directrice de cet hôpital, Carmen Matoko Miambanzila.

Après avoir visité les maternités de ces structures sanitaires, le directeur régional du Fnuap a salué le travail qui se fait sur le terrain dans le cadre de la lutte contre la mortalité maternelle. A propos de la césarienne, le diplomate onusien a souhaité que les hôpitaux renforcent la disponibilité des kits. « *La gratuité totale des kits de la césarienne pourrait donner un coup de plus aux résultats excellents que le Congo affiche sur le plan de la santé maternelle et infantile* », a-t-il déclaré.

Rominique Makaya
et Lauraine Yoka, stagiaire

DÉFENSE

Les Forces armées congolaises planifient leurs activités

Le chef d'état-major général des Forces armées congolaises (FAC), le général de division Guy Blanchard Okoi, a ouvert le 13 février à Brazzaville une conférence de planification destinée aux commandants des zones militaires de défense.

D'une durée de cinq jours, cette rencontre porte sur les activités à réaliser pendant cette année, notamment sur l'appropriation des orientations des échelons supérieurs allant dans le sens du partage d'expérience et l'échange autour des thématiques de renforcement des capacités de commandement et de gestion en vue d'atteindre les résultats escomptés.

« A la lumière des missions à nous confier, il importe pour nous et pour tous de travailler avec abnégation afin de tenir les délais dans l'esprit des repères fixés, à savoir le repère un, de janvier à février; nous interpelle pour que les travaux de planification et de programmation à tous les niveaux des échelons de



Photo de famille des participants à la conférence de planification

commandement soient élaborés et validés », a indiqué le chef d'état-major général des FAC à l'ouverture de la conférence.

Il a souligné que le repère deux, de mars à septembre, est marqué par des ren-

dez-vous majeurs dont la célébration du soixantième anniversaire de l'indépendance du Congo ; les très hautes orientations du président de la République, chef de l'Etat, chef suprême des armées qui commande que

la participation de la force publique soit la plus optimale possible tout en assurant sa mission principale de sécurisation des institutions et de la population du Congo. Il y a également la sécurisation du processus de l'élection prési-

dentielle de 2021.

Le chef d'état-major a, par ailleurs, souligné le contexte financier contraignant dans lequel se tient cette conférence. « L'organisation de notre travail individuel et collectif ainsi que notre engagement pour la réussite de cette conférence de planification est de disposer, chacun dans l'exercice de commandement dont la finalité est opérationnelle, des forces structurées, bien commandées, loyales, disciplinées et aguerries, aptes à maîtriser la violence avec efficacité aux côtés des autres composantes de la force publique conformément aux hypothèses majeures d'engagement des FAC », a ajouté Guy Blanchard Okoi.

Guillaume Ondzé

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

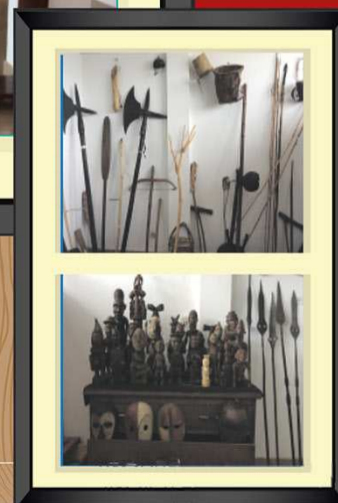
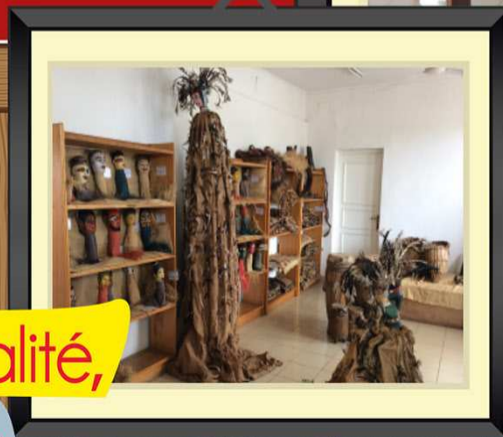
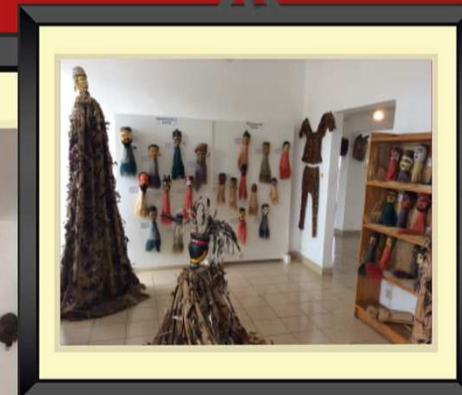
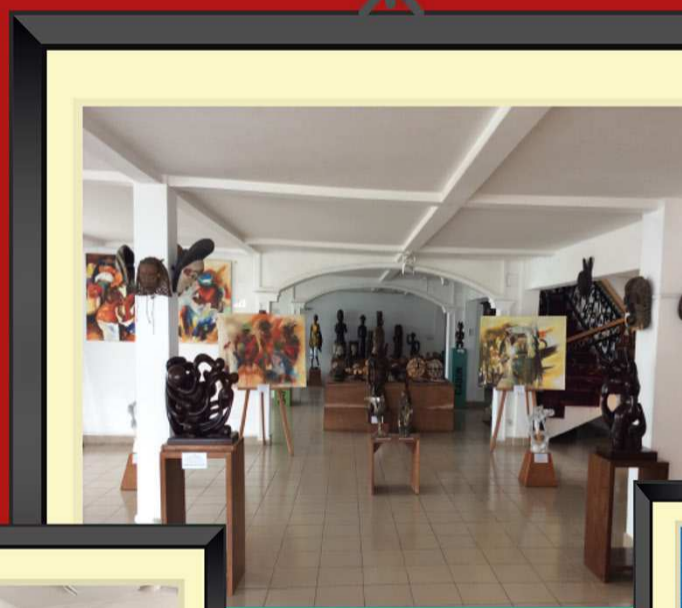
Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

CORONAVIRUS

L'hôpital Leishenshan de Wuhan officiellement mis en service

Après que plus de 10 000 ouvriers de la construction se sont battus sans relâche dix jours et dix nuits, le 6 février, l'hôpital Leishenshan de Wuhan a reçu l'approbation officielle du Département de la construction et de la santé urbaines de Wuhan. Avec le premier groupe de personnel médical en poste, le premier groupe de patients a été admis dès le 8 février.

Le 25 janvier, le premier jour du Nouvel An chinois, les avertisseurs annonçant la construction du nouvel hôpital Huoshenshan de Wuhan, spécialisé dans la pneumonie à nouveau coronavirus ont retenti, et la ville de Wuhan a décidé d'urgence de construire un autre hôpital, celui de Leishenshan, près du lac Huangjia, dans le district de Jiangxia, dans un délai de deux semaines.

50 000 mètres carrés, 75 000 mètres carrés, près de 80 000 mètres carrés... face à l'élan féroce de l'épidémie, en seulement six jours, la surface totale de construction de l'hôpital Leishenshan a augmenté trois fois, le nombre de lits est passé de 1 300 à près de 1 600, soit l'équivalent de deux hôpitaux Huoshenshan. La référence générale ici est la forme des hôpitaux de campagne, comprenant principalement des zones de traitement médical, des zones de soutien médical et des zones médicales auxiliaires. Aux États-Unis, la chaîne CNBC a rapporté le processus de construction de l'hôpital Leishenshan sous forme de textes et de vidéos, indiquant que sa construction était comparable à celle de l'hôpital Xiaotangshan de Beijing en 2003.

De son côté, le journal philippin Watchmen Daily Journal a interviewé une historienne de 84 ans qui a dit « *La construction est tellement rapide, comme par magie !* ». Elle a exprimé son admiration envers le gouvernement chinois pour son « *efficacité et son efficacité à répondre aux besoins de son peuple* ».

En réponse à la nécessité de construire l'hôpital Leishenshan,

la chaîne américaine CNN a cité le Dr Solomon Kua, expert en médecine d'urgence qui a aidé le Comité International de Secours à coordonner la construction d'hôpitaux d'urgence lors de l'épidémie d'Ebola en 2014 en Afrique de l'Ouest. Leur conception en division et stratification, estime-t-il, peut compenser de manière efficace l'insuffisance des hôpitaux existants pour aider les personnes infectées, soulignant qu'il est également particulièrement

ter. A la date du 4 février, plus de 1 000 cadres et près de 8 000 opérateurs travaillaient jour et nuit. Plus de 1 400 ensembles de divers équipements mécaniques et véhicules de transport à grande échelle ont continué de circuler. Plus de 3 000 maisons en panneaux et 3 300 ensembles de matériel d'installation mécanique et électrique sont arrivés sur le site de construction.

« *Derrière cette vitesse se trouve l'innovation des technologies de*

« **Derrière cette vitesse se trouve l'innovation des technologies de construction de notre pays** ».

nécessaire de faire la différence entre les cas sévères et bénins, ainsi qu'entre les patients jeunes et âgés.

Au moment de la Fête du Printemps, la circulation à Wuhan était fermée, rendant difficile la collecte des matériaux et le rassemblement des travailleurs. « *S'il y a une guerre, rappelez-nous sans faute !* »

Depuis un certain temps, chez les unités de travail à Wuhan de China Construction Group Investment Corporation, China Construction Steel Structure, China Construction Installation, et d'autres sociétés professionnelles du China Construction Group et du 3^e Bureau d'ingénierie de China Construction Group, le son de l'« appel à la bataille » résonne sans fin.

800 personnes, 1 000 personnes, 2 000 personnes, 5 000 personnes... le nombre de personnes sur les lieux ne cesse d'augmen-

ter. *construction de notre pays* ».

Wu Hongtao, secrétaire du comité du Parti du 3^e Bureau, 1^{re} entreprise du China Construction Group dépendant du commandement sur site de l'hôpital Leishenshan, a déclaré que la construction des deux hôpitaux utilise une technologie de pointe pour maximiser l'utilisation de produits finis industrialisés assemblés, réduisant la charge de travail sur site et faisant gagner beaucoup de temps. Dans le même temps, la construction sur le site et le levage global ont été utilisés de manière alternative pour atteindre une efficacité maximale.

En seulement dix jours, l'hôpital Leishenshan a émergé à une vitesse incroyable, contribuant à la lutte pour vaincre l'épidémie.

Tian Doudou et Han Chenglin, journalistes au Quotidien du Peuple

La CEMAC prépare sa riposte

La commission de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) va organiser, du 18 au 19 février prochains en Guinée équatoriale, un atelier sur la prévention et la préparation à la riposte face à l'épidémie du coronavirus (Covid-19).

Prendront part à cette rencontre, les experts en santé des six Etats membres de la CEMAC à savoir le Cameroun, le Gabon, le Tchad, la République du Congo, la Guinée équatoriale et la République centrafricaine.

Cet atelier sera placé sous la direction de l'Organisation de coordination pour la lutte contre les endémies en Afrique centrale (OCEAC), une agence d'exécution de la CEMAC en matière de santé. L'initiative de la commission de la CEMAC est salutaire au regard du nombre important des décès et des personnes contaminées dans le monde. A la date du 13 février, le bilan provisoire de l'épidémie est estimé à plus de 1350 décès contre plus de 60000 personnes contaminées en Chine.

Bien qu'aucun cas de la maladie ne soit jusqu'alors notifié dans les pays de la CEMAC, il est indispensable d'envisager des mesures de prévention et de riposte à l'épidémie.

Au Congo, par exemple, le gouvernement a initié des contrôles sanitaires au niveau des frontières et mis en place à Brazzaville, un centre devant accueillir des individus qui seraient atteints de la maladie et leur offrir des soins médicaux.

Le gouvernement congolais a réfuté l'idée de rapatrier les étudiants en Chine et promis de débloquer la somme de deux cents millions de francs CFA pour venir en aide à ceux basés dans la ville chinoise de Wuhan, dans la province de Hubei, épice de l'épidémie.

Christian Brice Elion

5.911 patients sortent de l'hôpital en Chine

Mercredi en fin de journée, un total de 5.911 patients infectés par le nouveau coronavirus avaient pu quitter l'hôpital après leur rétablissement, ont annoncé jeudi les autorités sanitaires chinoises.

Quelque 1.171 personnes sont sorties de l'hôpital mercredi, d'après Mi Feng, porte-parole de la Commission nationale de la santé. Le même jour, le total des décès dus à la maladie s'élevait à 1.367 personnes, alors que 59.804 cas confirmés d'infection au nouveau coronavirus avaient été rapportés dans 31 régions de niveau provincial et dans le Corps de production et de construction du Xinjiang en Chine.

BÉNIN

Le gouvernement sollicite le Parlement pour l'adoption du projet de loi sur l'usure

Le gouvernement béninois a sollicité le Parlement pour l'examen et l'adoption du projet de loi portant sur la définition et la répression de l'usure dans le pays, annonce un communiqué gouvernemental publié mercredi soir à Cotonou.

Selon cette même source, l'objectif visé par l'exécutif béninois à travers ce projet de loi est de contribuer à la stabilité financière au plan sous-régional et dans chacun des Etats membres, en protégeant notamment les emprunteurs contre les pratiques usuraires abusives.

En effet, souligne la même source, le conseil des ministres de l'Union monétaire ouest-africaine (UMO) a adopté le 28 juin 2013 un projet de loi uniforme relatif à l'usure, en faisant obligation aux Etats membres de l'insérer dans leur ordre juridique interne.

« *Le Bénin ayant ratifié le Traité de l'Union, l'internalisation de cette norme communautaire constitue une exigence à satisfaire* », indique la même source gouvernementale.

Ainsi, explique-t-elle, ce projet de loi prescrit entre autres l'obligation de mentionner dans tout contrat de prêt le taux effectif global qui permet d'apprécier le coût réel du crédit octroyé à un emprunteur et la nécessité de prendre en compte, dans les frais de calcul dudit taux, les charges liées aux garanties dont les crédits sont éventuellement assortis.

Xinhua

4^{ème} Conférence Internationale et Exposition sur les Hydrocarbures au Congo

CIEHC 4

WWW.OILGASCONGO.COM

19-21 FÉVRIER 2020
BRAZZAVILLE, RÉPUBLIQUE DU CONGO

CENTRE INTERNATIONAL DE CONFÉRENCE DE KINTÉLÉ BRAZZAVILLE

RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLE POUR TOUS LES ACTEURS DU SECTEUR PÉTROLIER ET GAZIER AU CONGO

SPONSOR PRINCIPAL: SNPC

SPONSORS PLATINE: GROUPE AOGC, TOTAL

SPONSORS OR: HEMLA E&P CONGO, Chevron, PERENCO Congo, LUKOIL OIL COMPANY

SPONSOR ARGENT: PETROCONGO, PGS

SPONSORS ASSOCIÉS: PUMR, EXCI-MAA, Schlumberger, OLIVE ENERGY

ORGANISÉE PAR: AMETrade

CONDAMNATION DE TEODORIN OBIANG

Malabo condamne l'«ingérence» de la justice française

La Guinée équatoriale a condamné et qualifié d'«ingérence inacceptable» la condamnation en appel par la justice française de son vice-président et fils du chef de l'Etat, Teodorin Obiang, dans l'affaire dite des «biens mal acquis».

«Le gouvernement de notre pays se réserve le droit d'exercer devant les plus hautes juridictions internationales toutes actions de droit civiles et pénales afin de réclamer la réparation du préjudice causé aux hautes institutions et personnalités» de Guinée équatoriale, affirme le gouvernement de Malabo dans un communiqué publié dans la nuit de mardi à mercredi.

«Le gouvernement de la République de Guinée équatoriale manifeste sa répulsion face aux actes d'ingérence dans ses affaires intérieures de la part des tribunaux français», ajoute



Teodorin Obiang

«Le gouvernement de la République de Guinée équatoriale manifeste sa répulsion face aux actes d'ingérence dans ses affaires intérieures de la part des tribunaux français»

d'euros d'amende et des confiscations, pour s'être bâti frauduleusement un patrimoine considérable en France.

Teodorin Obiang, 51 ans, a été reconnu coupable de blanchiment d'abus de biens sociaux, blanchiment de détournements de fonds publics, blanchiment d'abus de confiance pour des sommes estimées à 150 millions d'euros. Il a toujours - par le biais de ses avocats puisqu'il n'a jamais assisté à ses procès, en première instance comme en appel - contesté la légitimité de la justice française pour le juger dans cette affaire.

Malabo évoque dans son communiqué de «fausses accusations de corruption et

blanchiment de capitaux proférées, depuis des années par plusieurs ONG animées du seul désir de déstabiliser notre pays» dans «une affaire montée avec machiavélisme». Cette «ingérence inacceptable» dans ses affaires intérieures contrevient, selon le gouvernement, aux dispositions de la «Charte des Nations unies». A Paris, les avocats de M. Obiang ont annoncé qu'il allait se pourvoir en cassation contre sa condamnation en appel.

A la tête de la Guinée équatoriale depuis plus de 40 ans, Teodoro Obiang Nguema, 77 ans, détient le record mondial de longévité au pouvoir, hors monarchie.

AFP

RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

2019, l'année la plus chaude des océans


2019 a été la deuxième année la plus chaude jamais enregistrée dans le monde. L'atmosphère a beaucoup souffert du réchauffement climatique.

Les océans ont connu leur année la plus chaude en 2019, concluant cinq années consécutives de records, selon une étude parue dans *Advances In Atmospheric Sciences*. Les chercheurs ont mesuré la température de l'eau dans les deux mille premiers mètres de profondeur, afin de disposer des données plus fiables que celles des eaux de surface. En 2019, la température des océans était ainsi de 0,075 °C supérieure à celle de la moyenne des années 1981-2010. Même si cette augmentation semble ridiculement faible, elle correspond à une énergie accumulée de 228.000.000.000.000.000.000 (228 trillards) de joules, «l'équivalent de 3,6 milliards de bombes nucléaires comme celle de Hiroshima», précise Lijing Cheng, principal auteur de l'étude et professeur à l'International Center for Climate and Environment Sciences (ICES). Non seulement les océans se réchauffent, mais le rythme s'accélère dangereusement. La hausse des températures de l'eau a ainsi été 4,5 fois plus rapide entre 1987 et 2019 qu'entre 1955 et 1986. Et ce n'est pas prêt de ralentir, les océans absorbant 90 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) générés par les activités humaines... qui battent eux aussi des records.






Noël Ndong



ce texte.

Fils du président Teodoro Obiang Nguema, Teodorin Obiang, vice-président chargé notamment de la Défense et de la Sécurité de son pays, a été condamné lundi par la cour d'appel de Paris à trois ans de prison avec sursis et 30 millions



Un fournisseur unique pour votre bureau

Agence Pointe-Noire
98, Bld Charles de Gaulle - B.P. 828
Pointe-Noire - République du Congo
Tél. : 05 537 14 46 / 05 537 14 47 / 22 294 08 04
contact@burotec.biz / sales@burotec.biz

Agence Brazzaville
Rond point de la gare, immeuble Airtel, Centre-Ville
Brazzaville - République du Congo
Tél. : 05 537 14 71 / 05 537 14 75
contactbzv@burotec.biz / salesbzv@burotec.biz

www.burotec.biz



Agence de Voyage & Tourisme

Visitez
les pays de vos Rêves avec nous



Billet + Hôtel + Loisirs
nous faisons de votre séjour une expérience inoubliable

Pointe-Noire (Rép. du Congo) ☎ + (242) 05 555 55 79 - 04 485 09 09 ✉ salespnr@hariomtravels.net
Brazzaville (Rép. du Congo) ☎ + (242) 05 302 67 86 - 04 431 03 50 ✉ salesbzv@hariomtravels.net
www.hariomtravels.net

LIBYE

Le Conseil de sécurité de l'ONU demande un cessez-le-feu durable

Dans sa résolution adoptée le 12 février avec quatorze voix pour et une abstention (Russie), le Conseil de sécurité des Nations unies a exigé des parties libyennes au conflit de s'engager dans un « cessez-le-feu durable » selon les termes convenus par la Commission militaire conjointe réunie la semaine dernière à Genève.

Les membres du Conseil se sont félicités de la conférence de Berlin sur la Libye organisée le 19 janvier dernier et ont souligné l'importance « vitale » de progresser vers une solution politique pour mettre fin au conflit libyen. L'organe onusien en charge des questions de paix et de sécurité internationale a fait siennes les conclusions de la conférence organisée dans la capitale allemande et noté que celles-ci représentent un élément important d'une solution globale au conflit libyen.

Il s'est également réjoui de la nomination de représentants au sein de la Commission militaire conjointe (cinq re-

présentants de chacune des deux parties) et a appelé à ce que les réunions de cette Commission se poursuivent « avec une pleine participation et sans plus tarder afin de convenir d'un accord de cessez-le-feu permanent ». Cet accord doit comprendre, selon le Conseil, les termes de référence pour la surveillance du cessez-le-feu et un mécanisme de vérification, la séparation des forces, des mesures de confiance et la création de groupes de travail associés soutenus par l'ONU.

Par ailleurs, le Conseil a prié le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, de lui soumettre un rapport

intérimaire sur les conditions nécessaires ainsi que des propositions de surveillance effective du cessez-le-feu sous les auspices de l'ONU. Ces propositions doivent comprendre des mécanismes de rapport et de règlement des différends en vue de faire des recommandations détaillées au Conseil de sécurité dès que possible, lorsqu'un cessez-le-feu est convenu par les parties libyennes.

Il a condamné aussi le récent blocus des installations pétrolières et souligné que les opérations devraient continuer sans entrave au profit de tous les Libyens. Le conseil a réaffirmé son intention de veiller

à ce que les avoirs gelés soient ultérieurement mis à la disposition et au profit du peuple libyen.

Par ailleurs, l'organe onusien a rappelé sa décision selon laquelle des personnes physiques ou morales soutenant des actes qui menacent la paix, la stabilité ou la sécurité de la Libye peuvent faire l'objet de mesures d'interdiction de voyager et de gel des avoirs. Il a souligné que le Comité en charge de ces sanctions examinera la désignation de personnes ou d'entités qui enfreignent l'embargo sur les armes une fois le cessez-le-feu convenu.

En outre, le Conseil de sécuri-

té a cité les engagements pris à Berlin de respecter l'embargo sur les armes et a exigé son plein respect, y compris par tous les États membres. Cet embargo inclut la cessation de tout soutien et le retrait de tout personnel mercenaire armé. Il a été également demandé à tous les États membres de l'ONU de ne pas intervenir dans le conflit libyen et de ne pas prendre des mesures qui puissent l'exacerber. Il a exigé que toutes les parties libyennes au conflit s'acquittent de leurs obligations en vertu du droit international, y compris le droit humanitaire international.

Yvette Reine Nzaba

INSTITUT
FRANÇAIS
DU CONGO

PROGRAMME DE LA SEMAINE DU 10 AU 16 FEVRIER

MARDI 11 FEVRIER

18H30 CINE-CLUB : MAIS VOUS ETES FOUS

19H00 FESTIVAL : EN AVANT POUR LE MASA ! AVEC PRISCA OUYA ET MARIUSCA MOUKENGUÉ

MERCREDI 12 FEVRIER

15H00 DEBAT D'IDEES : ETAT DE PLANIFICATION URBAINE AU Congo

17H00 CONFÉRENCE : L'ACCORD DE PARIS, SES OBJECTIFS, SES OUTILS DE MISE EN OEUVRE ET LES ENJEUX POUR LE CONGO.

19H00 MERCREDI A LA CAFET' : CHIKADORA

JEUDI 13 FEVRIER

15H00 CLUB DE LECTURE ET D'ECRITURE : "BONJOUR TRISTESSE" DE FRANCOISE SAGAN

18H00 VERNISSAGE DE L'EXPOSITION : VISAGES ET ARTS DU PAYS ALIMA-NKENI DE DANIEL ISAAC ITOUA ET GRAND-MAÎTRE KEM-OBOURA

19H00 FESTIVAL : EN AVANT POUR LE MASA ! AVEC JULLES FERRY MOUSSOKI ET JUSTE PARFAIT

SAMEDI 15 FEVRIER

10H00 ANIMATIONS : LES RENDEZ-VOUS DE LA MEDIATHEQUE (SAMEDI DES PETITS LECTEURS, L'HEURE DU CONTE, RENCONTRE DE SCRABBLE)

18H00 DANSE : 2^{EME} ÉDITION DE NSAKA DANCE



EN AVANT POUR LE MASA !



Pour plus d'infos, veuillez consulter notre agenda du mois sur www.institutfrancais-congo.com

PAUVRETÉ

Classement des pays les plus pauvres du monde

Il s'agit des vingt-cinq pays ayant eu le plus faible Produit intérieur brut (PIB) par habitant dans le monde en 2019, selon le dernier rapport du Fonds monétaire international (FMI).

En tête, il y a le Soudan du Sud, avec un PIB par habitant de 236 dollars. Sur les vingt-cinq pays classés, vingt sont du continent africain, treize d'obédience francophone, sept d'obédience anglophone, trois arabophones, deux lusophones.

- 1- Soudan du Sud (236 dollars/habitant)
- 2- Burundi (310 dollars/habitant)
- 3- Malawi (367 dollars/habitant)
- 4- Centrafrique (441 dollars/habitant)
- 5- Madagascar (471 dollars/habitant)
- 6- Niger (488 dollars/habitant)
- 7- Mozambique (493 dollars/habitant)
- 8- RD Congo (495 dollars/habitant)
- 9- Sierra Leone (517 dollars/habitant)
- 10- Afghanistan (548 dollars/habitant)
- 11- Togo (682 dollars/habitant)
- 12- Liberia (704 dollars/habitant)
- 13- Soudan (728 dollars/habitant)
- 14- Burkina Faso (744 dollars/habitant)
- 15- Ouganda (759 dollars/habitant)
- 16- Gambie (778 dollars/habitant)
- 17- Tadjikistan (828 dollars/habitant)
- 18- Rwanda (830 dollars/habitant)
- 19- Comores (833 dollars/habitant)
- 20- Haïti (854 dollars/habitant)
- 21- Guinée-Bissau (866 dollars/habitant)
- 22- Tchad (888 dollars/habitant)
- 23- Yémen (919 dollars/habitant)
- 24- Guinée (926 dollars/habitant)
- 25- Mali (934 dollars/habitant)

Noël Ndong

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LA SELECTION D'UN CABINET D'AVOCAT CONSEIL
POUR LE POLE D'ACTIVITE DE LA ZONE SUD-OUEST
(POINTE- NOIRE ET KOUILOU, NIARI, BOUENZA, LEKOUYOU) DE ECOBANK CONGO SA**

1. ECOBANK CONGO SA, Société Anonyme au capital de dix milliards (10.000.000.000) de FCFA ayant son siège social à Brazzaville, Immeuble de l'ARC, 3ème étage, B.P: 2485, immatriculée au RCCM de Brazzaville sous le N°CG-BZV-07-B-559, a prévu au titre de cette année, mettre un accent particulier sur la gestion des risques juridiques dans le cadre de ses activités de la zone sud-ouest (Pointe-Noire et Kouilou, Niari, Bouenza, Lekouyou).

Le périmètre d'intervention porte essentiellement sur la gestion externe du recouvrement de nos créances impayées ainsi la gestion des dossiers contentieux pendants ou à venir devant les tribunaux.

A cet effet, il a été décidé de solliciter l'appui d'un Cabinet d'avocat ayant une expérience avérée dans le domaine pour mener lesdites prestations.

2. Le cabinet qui sera retenu aura à effectuer les missions suivantes :

- Jouer le rôle de conseil sur toutes les questions juridiques et transversales ;
- Assister la banque dans les procédures de transaction ;
- Se constituer pour le compte de la banque chaque fois que cela est nécessaire et faire le suivi de tous les litiges pendants devant les tribunaux auxquels la banque est partie ;
- Effectuer toutes les diligences, mettre en œuvre tous les moyens de droit et de procédure pour assurer la défense des intérêts de la Banque avec les meilleures chances de succès, jusqu'à l'obtention d'une décision définitive dans l'instance à engager ;
- Informer la banque des faits et circonstances relatifs aux litiges et à l'évolution des procédures ;
- Communiquer les pièces, documents et correspondances nécessaires à l'information sur tous les dossiers contentieux ;
- Accomplir tout acte de procédure qu'il estimera justifier par l'intérêt de la banque auquel il soumettra les mémoires et actes préparés par lui dans la mesure où cela sera possible sous réserve de l'approbation la banque ;
- Assurer la coordination de toutes les prestations des huissiers dont il est seul garant. Le règlement du coût des actes et éventuellement des honoraires de résultat seront, après validation et paiement des factures par la Banque, acquittés par l'Avocat.
- Se faire substituer à l'audience par un Confrère de son choix en cas d'urgence ou de nécessité.

3. La durée de la mission est de douze (12) mois renouvelable par tacite reconduction (après une évaluation satisfaisante de la relation) à compter de la date de la signature du contrat de Collaboration.

4. Le dossier d'Avis à manifestation doit être constitué

des pièces suivantes :

- Une lettre à manifestation d'intérêt adressée à l'Administrateur Directeur Général de Ecobank Congo SA;
- Les informations pertinentes indiquant la capacité à exécuter les prestations demandées notamment, les références concernant l'exécution de missions similaires (liste des gros clients de votre portefeuille) ;
- La liste indicative de son personnel clé accompagnée de leur Curriculum vitae et CNI;
- Une offre financière complète ;
- Indiquer les moyens logistiques et matériels garantissant l'exécution sans faille des prestations ;
- Les copie des PV de prestation de serment des avocats titulaires et avocats stagiaires le cas échéant ;
- La copie de la police d'assurance Responsabilité Civile Professionnelle ;
- Une description des délais d'intervention sur les dossiers ;
- Copie des diplômes certifiés conformes des avocats titulaires, les avocats stagiaires et les conseillers juridiques le cas échéant.

5. L'évaluation des propositions des cabinets se fera sur la base des critères ci-après :

- Avoir son cabinet dans le ressort de la Cour d'Appel de Pointe-Noire ;
- Avoir au minimum dix (10) années d'expérience comme avocat titulaire ;
- Avoir accompagné avec succès des entreprises et plus particulièrement des entreprises exerçant dans le domaine bancaire ou autre domaine similaire ;
- Disposer des outils informatiques et avoir une connexion internet à temps réel ;
- Être ouvert d'esprit et accessible à temps voulu, au cabinet ou au téléphone ;
- Avoir la capacité de travailler en équipe et sous pression.

6. Les manifestations d'intérêts doivent être soumises en français, en quatre (4) exemplaires dont un (01) original sous plis fermé, l'adresse ci-dessous :

Pointe-Noire: S/C
ECOBANK-CONGO
Secrétariat de l'Agence Atlantic
Hôtel Atlantic Palace

7. La date limite de dépôt des d'offres est fixée au 14 février 2020 à 15h00.

8. Pour toutes informations, prière adresser vos mails à pndzanga@ecobank.com ou hmayoulou@ecobank.com (Tél : 06 839 98 90).

La Direction Générale

CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE

L'Égypte a franchi le cap des 100 millions d'habitants

L'Égypte occupe le troisième rang des pays les plus peuplés à l'échelle continentale derrière l'Éthiopie et le Nigeria, le 14^e mondial, mais le premier pays arabe.

Ayant franchi le cap symbolique des 100 millions d'habitants, la croissance démographique de l'Égypte constitue un défi majeur pour ce pays dont la survie dépendant du Nil - partagé avec le Soudan et l'Éthiopie - fournit 97% des besoins du pays. Pays arabe le plus peuplé, l'Égypte occupe le troisième rang à l'échelle continentale derrière l'Éthiopie et le Nigeria, et la 14^e place mondiale. Ce pays a une moyenne de 1,5 million de naissances par an. En 1990, l'Égypte ne comptait que 57 millions d'habitants, un nombre quasi identique à l'époque à la population de la France. Un enfant y naît toutes les 17,9 secondes en moyenne.

Les autorités tentent d'agir contre cette bombe à retardement par des campagnes de sensibilisation, avec des slogans tels que «Deux, ça suffit», inaudibles. Le chômage demeure un vecteur de tensions sociales. Un Égyptien sur trois vivrait sous le seuil de pauvreté, et sa population est très jeune, avec plus de 60% de citoyens de moins de 30 ans. Les classes défavorisées ont tendance à faire plus d'enfants.

Du point de vue environnemental, l'Égypte subit des conséquences du réchauffement climatique, la construction d'un méga-barrage hydroélectrique sur le Nil, censé entrer en fonctions cette année, constitue également une menace vitale. En 2017, le président Abdel Fattah al-Sissi avait placé la surpopulation parmi les deux principales menaces pour son pays, avec le «terrorisme». Le Premier ministre Mostafa Madbouly a de nouveau marqué cette inquiétude le 7 février: «La croissance de la population est le plus grand défi de l'Etat (...), et cela affecte la sécurité nationale.» L'Égypte comptera 120 millions d'habitants en 2030, d'après les prévisions des Nations unies.

Noël Ndong

IN MEMORIAM

15 février 1995 - 15 février 2020

Voici vingt cinq ans déjà, que l'Éternel rappelait à lui notre cher père Richard Gouakamabe.

Ainsi, nus ses enfants et sa famille, convions toutes personnes qu'il ont connu à avoir un pesées pieuse pour lui.

Des messes seront dites en sa mémoire en les paroisses:

Sainte-Rita de Moukondo, le samedi 15 février 2020 à 6H30 et à Ndonga-Marie de Massina le même jour à 6H30.

Nous ne t'oublierons jamais, que ton âme repose en paix.



COMMUNIQUÉ

Le président du bureau exécutif de l'Association « les Amis du Lycée de Mossaka », André Bernard Awandza invite les anciens élèves et enseignants dudit Lycée à bien vouloir prendre part à une réunion qu'il préside, le samedi 15 février 2020, à partir de 13 heures dans l'amphithéâtre du lycée de la Révolution.

L'ordre du jour porte sur :

- 1-vérification de présence ;
- 2-point sur les cotisations relatives à la quête de la solidarité aux populations de Mossaka ;
- 3-divers : compte rendu de la réunion des anciens élèves et enseignants du lycée de Mossaka résidant à Pointe-Noire.
- 4-NB : Mossaka a fait de nous ce que nous sommes, soyons tous solidaires.

MARIAGE DES PRÊTRES

Le pape François dit non !

Le mariage des prêtres était une demande formulée par des évêques de la région de l'Amazonie, désespérés de manquer de prêtres.

Les évêques de la région de l'Amazonie avaient demandé au pape François d'ouvrir une exception au traditionnel célibat de l'église catholique en espérant trouver plus facilement de nouvelles recrues. Une requête que le pape François n'a finalement pas suivie, dans un document. Cette proposition de prêtres mariés pour pallier la crise de vocation en Amazonie a installé trois semaines de débats.

Dans son «exhortation apostolique post-synodale», le pape François n'en fait pas allusion. Pour Andrea Tornielli, directeur éditorial du diastère pour la communication du Saint-Siège, «le pape estime que la vraie réponse au manque de prêtres, avant d'arriver à une éventuelle ordination d'hommes mariés, doit passer par d'autres chemins. D'abord, la répartition des prêtres dans le monde». Secundo, le pape «appelle à se concentrer sur la formation de prêtres et de séminaristes autochtones. Troisièmement, il n'y a pas de diacres permanents. Le

synode demande la possibilité d'ordonner prêtres diacres permanents mais il n'y en a pas ! Il faut donc d'abord en former. Quatrièmement, le pape dit qu'il veut lancer de nouveaux ministères pour les laïcs et les femmes et donc leur donner une plus grande responsabilité dans la conduite de la vie communautaire. Le pape est donc bien conscient du problème et donne ses propres réponses.»

«C'est très clair que le pape a été stoppé net sur la question plus importante de la possibilité d'ordonner prêtres des hommes mariés», a déclaré Marco Politi, vaticaniste et écrivain, le pape François ayant «lui-même encouragé les débats». Il souligne l'importance, pour le pape, que les évêques participent au choix fondamentaux de l'Église. Mais «les deux tiers des évêques de l'Amazonie ont décidé d'ouvrir la porte à la possibilité d'avoir des diacres mariés ordonnés prêtres... Mais le pape a clairement bloqué cette possibilité.» Andrea Tornielli interprète «la fin

de non-recevoir du pape alors que c'est lui-même qui a lancé le débat» comme suit : «Le pape a décidé de ne pas modifier les règles actuellement en vigueur.

Aujourd'hui, dans le Code de droit canonique, tout évêque peut demander au Saint-Siège une dispense s'il estime nécessaire d'ordonner prêtre un homme marié [...] au cas par cas pour un besoin particulier. Le pape a décidé de ne pas ajouter une nouvelle exception pour la région amazonienne car il pense que cette réponse n'est pas la bonne», mais «ce n'est en aucun cas un pas en arrière», ajoute-t-il, tout en rappelant le grand défi du christianisme face aux nouvelles églises pentecôtistes et évangéliques. Marco Politi reconstruit cependant «une guerre civile», au sein de l'église catholique, «une pression souterraine» entre les cardinaux conservateurs opposés à l'ordination d'hommes mariés et les rénovateurs, obligeant le souverain pontife à «bloquer la discussion», se trouvant «au pied du mur.»

Noël Ndong

OMS

Un forum mondial sur le nouveau coronavirus définit les priorités de recherche

Un forum de deux jours sur le COVID-19 coordonné par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) s'est conclu mercredi à Genève, fixant des priorités de recherche pour les scientifiques du monde entier afin de mieux comprendre et combattre la maladie.

Ce rendez-vous auquel ont participé environ 350 experts et représentants de 68 institutions visait à mobiliser une réponse internationale à la maladie causée par ce nouveau coronavirus, en identifiant les principales lacunes dans les connaissances, ainsi que les priorités de recherche. Soumya Swaminathan, cheffe de la division scientifique de l'OMS, s'est félicitée de voir des médecins du Centre chinois de contrôle et de prévention des maladies participer en ligne à ce forum et présenter les données des recherches déjà menées en Chine.

«Le résultat de cette réunion a été très influencé par la contribution des scientifiques chinois», a salué

la directrice générale adjointe de l'OMS. Elle a noté que trois priorités avaient été identifiées pour les scientifiques chinois comme des diagnostics plus simples, pratiqués in situ au sein des communautés et en soins primaires, ainsi qu'un traitement optimal pour les patients tombant malade et devant être hospitalisés. Une autre priorité sera d'identifier l'épidémiologie et la transmission du virus, dont l'origine du coronavirus, comment il est passé de l'animal à l'humain, sa transmissibilité, ainsi que les groupes d'âge touchés, etc., a-t-elle indiqué. Parallèlement, le développement de vaccins et de produits thérapeutiques figure parmi les autres priori-

tés à moyen terme, a déclaré Mme Swaminathan.

Elle a fait savoir qu'il y avait déjà quatre vaccins candidats en développement, dont un ou deux devraient être soumis à des essais cliniques humains d'ici trois à quatre mois. Il faudra cependant encore 12 à 18 mois pour qu'un vaccin soit disponible pour une plus large utilisation.

En outre, les scientifiques sont convenus qu'il doit y avoir un protocole principal d'essais cliniques afin de définir les options pour les différents médicaments pouvant être testés, individuellement ou en association, a déclaré la scientifique indienne. «Plus vite on se mettra d'accord sur la mise en œuvre d'un protocole, plus il y aura de chances d'obtenir des résultats et d'utiliser ces résultats pour mieux traiter les patients», a-t-elle conclu.

Xinhua

SUPER COUPE DE LA CAF

L'Espérance et le Zamalek disputent le trophée ce vendredi

Le successeur de Raja de Casablanca sera connu le 14 février au stade Thani Bin Jassim à Doha, au Qatar, à l'issue de la finale de la super coupe d'Afrique qui mettra aux prises l'Espérance sportive de Tunis au Zamalek d'Égypte.

Le choc des deux géants d'Afrique prend déjà l'allure d'un avant-goût des prochains quarts de finale de la Ligue des champions qui opposeront dans une double confrontation les deux formations pour une place en demi-finales. C'est pour la deuxième fois que la Super coupe d'Afrique qui met aux prises le vainqueur de la Ligue des champions à celui de la Coupe de la confédération se déroule loin du continent.

La première expérience a été tentée en 2019 puis avait vu le Raja de Casablanca l'emporter devant l'Espérance de Tunis. Les Tunisiens quatre fois vainqueurs de la Ligue des champions (1994, 2011, 2018 et 2019) ont la mission devant le Zamalek de gagner la deuxième Super coupe de leur histoire. Dans l'histoire de cette compétition, c'est souvent les équipes qui enfilent le costume de vainqueur de la Ligue des champions qui sortent victorieuses.

L'Espérance de Tunis peut en témoigner. Elle a perdu trois finales de Super coupe en 1999, 2012 et 2019

en ayant pas ce statut. Le Zamalek (cinq fois vainqueur de la Ligue des champions en 1984, 1986, 1993, 1996 et 2002) connaît lui aussi cette réalité. Le club égyptien, trois fois vainqueur de la Super coupe d'Afrique (1994, 1997 et 2003), a perdu sa seule finale en 2001 quand il n'enfilait pas le vainqueur de la Ligue des champions.

Signalons que les deux formations ont l'habitude de se croiser dans des compétitions africaines. En 1994 lors de la finale de la Ligue des champions, l'Espérance avait gagné la double confrontation face au Zamalek (0-0 et 3-1). En 2002 dans la phase de groupe, le Zamalek l'emportait 1-0 après le nul d'un but partout avant de confirmer en 2005 à cette même étape de la compétition (1-1 puis 2-1).

Les deux formations vont, en l'espace de quelques jours, disputer trois rencontres de hautes factures qui changeront les statistiques.

James Golden Eloué

BOXE

Landry Matete « Balo » champion du Congo 2019 chez les mi-lourds

Il n'y a pas eu de surprise, le mardi 11 février, à l'espace Shark Club de Kinshasa, en finale des 28es championnats nationaux de boxe dans la catégorie des mi-lourds. Le champion du Congo 2018, Landry Matete Kankonde, alias Balo, a aisément conservé son titre national en terrassant son adversaire Mukuasa du Grand Equateur.

Favori avant le combat, Landry Balo a même été quasiment expéditif. Une victoire par KO au deuxième round. Sur un enchaînement d'uppercut de droite et un crochet de gauche, il a renvoyé Mukuasa au tapis pour une première fois dans ce deuxième round. Après la décompte de l'arbitre, Landry Matete n'a pas eu de peine à lui assener un deuxième crocher de gauche, expédiant une deuxième fois son adversaire qui n'a plus de force pour revenir. « On l'a fait et de la plus belle des manières », a déclaré le champion du Congo des mi-lourds.

« La façon dont j'ai boxé au premier round était de la stratégie. Je savais qu'en me déplaçant sur le ring, il allait se fatiguer, et ensuite trouver le bon moment pour placer ce que moi j'appelle ma prise de finition », a expliqué Landry Matete à la presse juste après la proclamation de sa victoire par KO. Et de conclure : « J'étais venu avec un seul



Landry Matete Balo, champion du Congo 2019 de la catégorie mi-lourds, donnant ses impressions à la presse/DR

objectif, celui de gagner ce championnat. C'est fait, maintenant je me tourne vers les qualificatifs pour les éliminatoires des jeux Olympiques de Tokyo ».

Les autres résultats...

Notons que l'équipe de Kinshasa a raflé six des dix médailles d'or de ce

28^e championnat de la République démocratique du Congo de boxe. Le Kongo central est deuxième avec deux médailles d'or alors que les ligues provinciales de Lualaba et de l'Equateur ont chacune glané une médaille en or. Ainsi, Muntu de Kinshasa s'est adjugé la médaille d'or chez les

mouches hommes alors que Makuntualade la Tshuapa a obtenu la médaille d'argent. En poids plumes hommes, Mujinga de l'Equateur a été médaillé d'or aux dépens de Moti de Kinshasa, médaillé d'argent. En plumes dames, Carine Nkelani de Kinshasa a remporté le titre de championnat du Congo,

laissant la médaille d'argent à une autre combattante de Kinshasa, Misamu.

Chez les poids-légers hommes, Abibo de Kinshasa s'adjuge le titre de champion du Congo et Pembele du Kongo Central se contente de la médaille d'argent. Kayala du Kongo Central est champion du Congo chez les Welters aux dépens de Kibunde du Lualaba. Chez les super légers dames, Makwikila de Kinshasa est championne du Congo, Nzeba du Kongo Central est vice-championne du Congo. Dans la catégorie poids moyens hommes, Mpaka du Kongo central a battu en finale Kanku de Lualaba. L'on rappelle la victoire de Landry Matete Balo chez les mi-lourds, alors que Mutombo de Kinshasa a battu en finale Bayila du Kongo Central chez les poids lourds. Chez les super Lourds, Kashala Mardochée de Kinshasa n'a pas combattu, remportant par forfait parce que son adversaire Monpono a été absent.

Martin Enyimo

CHAN 2020

Mihayo, nouveau sélectionneur des Léopards locaux

Entraîneur principal du TP Mazembe, Pamphile Mihayo vient d'être promu sélectionneur des Léopards A', en remplacement de Christian N'sengi Biembe.

Le comité exécutif de la Fédération congolaise de football association (Fécifa) a, au cours de sa session extraordinaire tenue, le mardi 11 février, au siège de la Fédération à Kinshasa/Gome, désigné Pamphile Mihayo Kazembe, entraîneur principal du Tout-Puissant Mazembe de Lubumbashi, au poste de nouveau sélectionneur principal des Léopards A' de la République démocratique du Congo, communément Léopards locaux. Il prend la place de Christian N'sengi Biembe, actuel sélectionneur des Léopards A'.

Dans la correspondance rendue publique par l'instance nationale du football, Dauda

Lupembe, actuel entraîneur principal de la Jeunesse sportive Groupe Bazano de Lubumbashi, est promu premier assistant du sélectionneur et Bertin Baku du Racing Club de Kinshasa (RCK) est nommé deuxième assistant de Mihayo. Le préparateur physique Léon Makanzu Male et l'entraîneur des gardiens de but Marcel Mayala complètent ce nouveau staff technique des Léopards locaux qui vont prendre part, en avril de cette année, au Cameroun à la sixième édition du Championnat d'Afrique des nations (Chan). Notons aussi la désignation du Dr Jean-Pierre Bungu Kakale comme patron

du staff médical. C'est sous la supervision de Christian N'sengi Biembe cumulant les fonctions de sélectionneur principal chez les A et les A', La RDC s'est qualifiée à cette joute africaine réservée aux sélections africaines composées des joueurs évoluant dans leurs championnats nationaux respectifs.

Opéré en Europe, le sélectionneur Christian N'sengi a promptement réagi sur cette nomination. « Je tiens à féliciter Pamphile Mihayo et son staff qui reprennent les rênes des Léopards A' qualifiés pour le Chan. Ce onze dont je suis très fier - quatre matches, quatre victoires,



Pamphile Mihayo, nouveau sélectionneur des Léopards locaux

pour se qualifier - ira loin, j'en suis certain », lit-on sur sa page officielle Facebook. Revenant sur cette nomination au cours d'un café de presse tenue le mercredi 12 avril 2020 à l'Hôtel Sultani dans la commune de Gome à Kinshasa, le président de la Fécifa, Constant Omari Selemani, a expliqué : « Il est important de ne pas tomber dans les erreurs du passé. La Fécifa a pris la décision de séparer les staffs techniques pour ne plus commettre la même erreur

de surmenage qu'a eu l'ancien sélectionneur Florent Ibenge ».

Rappelons que Mihayo a fait partie des Léopards locaux vainqueurs de la première édition du Chan en 2009 en Côte d'Ivoire dispose donc d'une expérience du Chan en tant que joueur. Entraîneur rigoureux avec le Tout-Puissant Mazembe, il aura cependant à se partager entre cet ogre du football national et africain toujours en compétition africaine et la sélection A'.

Martin Enyimo

LINAFOOT/LIGUE 1

Mazembe bat Nyuki à Goma

Le TP Mazembe de Lubumbashi a battu, le mercredi 12 février, au stade de l'Unité de Goma l'AS Nyuki de Butembo par deux buts à zéro. C'était en match comptant pour la 18^e journée de la 25^e édition du championnat de la Ligue nationale de football.

Les deux buts des Corbeaux ont été inscrits par l'inévitable Jackson Muleka à la 28^e minute (douzième but de la saison) sur une passe décisive de Glody Likonza, et Patou Kabangu à la 32^e minute sur penalty après que Jackson Muleka ait fauché dans la surface de réparation de Nyuki par un défenseur adverse. C'est la troisième victoire d'affilée de Mazembe qui effectue un séjour fructueux dans l'Est du pays, après le succès sur Bukavu Dawa (deux buts à un à Bukavu) et sur Dauphin Noir (cinq buts à un à Goma).

Mazembe consolide sa place de leader avec désormais quarante-sept points glanés et continue d'affûter, à travers les matchs du championnat national, ses armes pour le match du 28 février à Casablanca contre le Raja en quarts de finale aller de la Ligue des champions d'Afrique.

Egalité entre Lubumbashi Sport et Don Bosco

Dans un autre match disputé, le mercredi 12 février, au stade Frédéric-Kibassa-Maliba de Lubumbashi, Lubumbashi Sport et Don Bosco se sont quittés sur une égalité d'un but partout. BanzaKalumba Lumière a ouvert la marque pour les Salésiens dès la 5^e minute de jeu. Kanteng Kawang a égalisé pour les Kamikazes à la 30^e minute.

Martin Enyimo



TP Mazembe de Lubumbashi

FOOTBALL

Les résultats des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Angleterre, 32^e journée, 2^e division

Nottingham chute à domicile face à Charlton (0-1) et rate ainsi l'occasion de monter sur le podium (5^e à 3 points du deuxième). Brice Samba était titulaire et a joué toute la rencontre. Attentif face à Doughty à la 12^e, il est impuissant sur l'ouverture du score de Taylor à la 25^e.

Angleterre, 33^e journée, 3^e division

Offrande Zanzala est entré à la 66^e lors du succès d'Accrington à Shrewbury Town (2-0). Accrington Stanley, 16^e, compte désormais 13 points d'avance sur la zone rouge.

Angleterre, 33^e journée, 4^e division

Victoire précieuse de Morecambe sur un rival direct, Macclesfield (2-0). Attentif en première période, Christoffer Mafoumbi a été décisif sur une frappe lointaine de Kirby qu'il détourne en corner en fin de rencontre.

Avec ce succès, Morecambe double son adversaire et sort de la zone rouge pour la première fois depuis le 28 septembre. Oldham prend une douche à Exeter (1-5). Christopher Misilou a joué toute la rencontre.

France, quart de finale de la Coupe

Rennes ne tremble pas à Belfort (3-0). Eduardo Camavinga était titulaire et a été averti à la 83^e, tandis que Steven Nzonzi a été remplacé à la 87^e. Sur le banc au coup d'envoi, Christ-Emmanuel Faitout Maouassa est entré à la pause.

National 2, 18^e journée

Groupe A

Pythoclès Bazolo ouvre le score pour Bobigny à la 25^e, mais malgré le 12^e but de la saison du Congolais, son 3^e consécutif, les Franciliens sont tenus en échec par Croix (2-2) et laissent Sedan s'échapper en tête de la poule (40 points contre 46). Sans Mignon Ndingha, sur le banc, Drancy fait match nul à Lens (2-2).

Trey Vimalin n'est pas entré en jeu lors du match nul de la réserve de Reims à Epinal (1-1).

Groupe B

Rouen ne prend qu'un point à Mantes (0-0). Archi Fataki est entré à la 59^e.

La réserve de Lorient s'incline à domicile face à Chartres et Jean-Guy Wallemme (0-2). Lorris Mouyokolo était titulaire et a été remplacé à la 71^e, alors que Ruddy Ebondo était absent.

Défaite à domicile pour l'ESSG face à Saint-Brieuc (0-1). Wil Césaire Matimbou était sur le banc des remplaçants.

Granville bat Saint-Malo 3-2. Titulaire, Christopher Ibayi a inscrit le 3^e but de son équipe à la 32^e sur penalty. Remplaçant, Ronald Bafounta est entré à la 78^e.

La réserve d'Angers est tenue en échec par Vitry (2-2). Aligné dans l'axe, Kévin Mouanga a été remplacé dès la 12^e minute sur

blessure.

Groupe C

Alexandre Obambot et Fulgenciy Kimbembé étaient titulaires lors du succès de Saint-Pryvé-Saint-Hilaire sur Angoulême (3-2). Kévin Monziaou Zinga n'était pas du déplacement.

Blois est défait à Bergerac (0-2). Avec le seul Daniel Moutala sur la feuille de match. Herman Mongomba et Jean-Bertrand Badia Mouanga manquaient à l'appel. Bourges s'impose face aux Herbiers (2-0).

Groupe D

Fréjus-Saint-Raphaël concède le nul 0-0 face à Grasse. Arrivé en janvier, Thomas Oualembo était titulaire. L'ancien capitaine des U19 de l'OL a été suppléé à la 77^e par Jonathan N'Sondé.

Saint-Priest l'emporte à Chaselay 1-0. Titulaire, Romaric Ngouma est passeur décisif sur l'unique but du match, en prolongeant un coup-franc de Mahaya pour Zogba. Le capitaine Jean-Bryan Boukaka était suspendu, tandis que Christopher Bitsamou, blessé, manquait à l'appel contre son ancien club. Juvrel Loumingou, lui, était laissé à la disposition de la réserve.

La réserve de L'OM et Niels Nkounkou, titulaire, sont balayés à Endoume (0-3).

Chris Malonga, averti à la 40^e, a joué l'intégralité du match gagné par Martigues face à Mari-gnane-Gignac (2-1).

Kévin Mingoua était aligné dans l'axe de la défense lors du revers de Louhans-Cuiseaux à Yzeure (1-2).

Camille Delourme



Défaits à domicile par Charlton, Brice Samba et Nottingham Forest manquent l'occasion de grimper sur le podium (twitter)

MANIEMA

Olpa surpris par la détention d'un journaliste à Kindu

L'ONG, qui exige sa libération immédiate et inconditionnelle, note qu'il s'agit manifestement d'une atteinte grave au droit d'informer et d'être informé garanti par la loi congolaise et les instruments juridiques internationaux relatifs aux droits de l'Homme.

L'Observatoire de la liberté de la presse (Olpa) s'est dit étonné par la détention de Deck'son Assani Kamango, journaliste à Radio Omega de Kindu, chef-lieu de la province de Maniema, et responsable du blog Maniema Actualités.

Selon cette organisation, ce professionnel des médias a été interpellé, le 7 février, dans une bureau-tique de la commune de Kasuku, par un groupe d'agents de la Police nationale congolaise (PNC/Kindu) munis d'un mandat d'amener émis par un ma-

gistrat. Conduit au Parquet général de Kindu, l'interpellé a été entendu sur procès-verbal. Pendant cette audition, note OLPA, le magistrat l'a obligé à révéler la source d'informations qualifiées de « secrètes » publiées sur le blog Maniema Actualités mettant en cause le gouverneur de province de Maniema, Auguy Musafiri Nkola.

A en croire cette organisation, c'est face à son refus de divulguer sa source que le journaliste a été inculpé d'outrage à l'autorité et de



Le journaliste Deck'son Assani Kamango

diffamation, avant d'être placé sous mandat d'arrêt provisoire à la prison centrale de Kindu.

Olpa rappelle, en effet, que

le journaliste a publié, le 6 février 2020, sur son blog un article intitulé « Maniema : le gouverneur défie-t-il ses électeurs députés provinciaux et se met sur une chaise éjectable ? » Dans cet article, note cette ONG, le journaliste a révélé les profondes divergences entre le gouverneur de Maniema et les députés provinciaux.

Tout en condamnant cette incarcération du journaliste qualifiée d'injustifiée, Olpa note qu'il s'agit manifestement d'une atteinte grave au droit d'informer

et d'être informé garanti par la loi congolaise et les instruments juridiques internationaux relatifs aux droits de l'Homme. L'association, qui rappelle que l'article 11 de la loi du 22 juin 1996 fixant modalités d'exercice de la liberté de presse reconnaît au journaliste la liberté d'accéder à toutes les sources d'information et l'obligation de ne pas divulguer ses sources d'information, exige la libération immédiate et inconditionnelle de ce professionnel des médias.

Lucien Dianzenza

INSÉCURITÉ À L'EST

Les jeunes nandé tancent les autorités

Réunis au sein de la Coordination de la jeunesse nandé de Kinshasa (Cojeunak), ces jeunes disent s'allier à tous les Congolais qui prônent l'autodéfense populaire comme mode de sécurisation des entités.



Mouvement des populations dans l'est de la RDC/DR

Dans un message du 12 février, les jeunes nandé de Kinshasa réunis au sein de la Cojeunak demandent à la population de s'organiser avec tous les nécessaires pour affronter les présumés ADF qui sèment mort et désolation dans les territoires de l'est de la RDC. Ces jeunes, qui dénoncent « l'insouciance qui frise la complicité des autorités congolaises et de la communauté internationale » face aux tueries et drames qui se déroulent dans l'est du pays, plus précisément à Beni Mangina, notent que la population de ces coins de la RDC erre désormais sans issue, fuyant les égorgements des présumés ADF, alors que les Forces armées de la RDC (Fardc) sont en pleine offensive dans la région voici près de six mois.

La Cojeunak fustige, en effet, le fait que plus les victoires des Fardc s'enchaînent, plus les tueries se généralisent, créant la panique et l'incertitude au sein de la population «lassée de compter ses morts». «Au dernier quota, près de trois cents civils sont égorgés en trois mois à Beni, sans compter les pillages des maisons, boutiques et le kidnapping de nombreuses personnes qui disparaissent dans la nature », a indiqué cette association, dans un communiqué signé par son porte-parole adjoint, Héritier Ngahangondi.

Cette structure, qui fait observer les atrocités qui s'accumulent et l'intensification de l'insécurité qui pousse la population à abandonner leurs villages, dit s'allier à tous les Congolais qui prônent l'autodéfense populaire comme mode de sécurisation des entités. Elle en appelle à la population à s'organiser avec tous les moyens nécessaires en vue d'affronter ces présumés ADF. « La Cojeunak estime qu'après avoir épuisé toutes les résolutions, notamment la purge à effectuer au sein de notre armée, l'application de l'article 64 de la Constitution qui demande au peuple de se prendre en charge, reste l'unique moyen de venir en appui aux efforts fournis par les Fardc, lesquels efforts reconnus par tous », ont souligné ces jeunes du grand-Kivu habitant dans la capitale.

L.D.

SECTEUR PUBLIC

Cinq ministères enverront des agents à la retraite en 2020

On estime leur nombre à plus de dix sept mille personnes ciblées dans le projet de rajeunissement de l'administration publique (PRRAP). Il s'agit de la première mise à la retraite massive du gouvernement Ilunga.

Les agents et fonctionnaires concernés proviennent de cinq ministères pilotes, selon les informations provenant de la Primature. En dehors du ministère éphémère de la Fonction publique, il y a d'autres ministères comme ceux du Plan, du Budget, des Finances et du Portefeuille. Le Premier ministre, Sylvestre Ilunga Ilunkamba, tient à la réussite de ce grand projet qu'il pilote en sa qualité de président du PRRAP. A cet effet, il a présidé personnellement une séance de travail sur le projet qui prévoit, il faut le rappeler, la mise à la retraite de certains agents

et fonctionnaires de l'État au sein de cinq ministères. Bien entendu, ces ministères représentés au plus haut niveau lors de la rencontre le mercredi dernier à l'immeuble du gouvernement, ont pris une part active aux échanges. Quant aux résultats des travaux, il faut rappeler que le comité du PRRAP a statué sur l'exécution du programme de mise à la retraite. Par ailleurs, le même comité a réfléchi également sur la possibilité d'étendre le programme aux autres secteurs de la vie nationale, en mettant un accent particulier sur la santé et l'éducation, comme le prévoit d'ailleurs la législa-

tion en vigueur.

Dans la stratégie globale du gouvernement de la République, une telle réforme peut servir à initier d'autres grandes réformes d'envergure attendues au courant de l'année. Au stade actuel, le projet de mise à la retraite bénéficie du soutien de taille de la Banque mondiale. Pour rappel, les prochains retraités sont des cadres et agents âgés d'au moins 65 ans et alignant 35 ans de carrière révolue dans le secteur public. Il convient juste de leur assurer un départ dans la dignité. Il est inutile d'insister sur le fait que l'une des causes du vieillissement du secteur public tient aux conditions déplorables de mise à la retraite.

Laurent Essolomwa

ACCORD DE NAIROBI

L'UDPS fixe l'opinion ce 15 février au stade des Martyrs

Le secrétaire général du parti présidentiel, Augustin Kabuya, entend capitaliser l'événement pour fixer les esprits sur la position de son parti en rapport avec certaines questions d'actualité avec, en point d'orgue, le deal passé avec l'UNC en période préélectorale.

A l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), l'heure est aux préparatifs du meeting de ce samedi 15 février. Aux commandes de cette manifestation se trouve le secrétaire général Augustin Kabuya. L'homme est en train de mobiliser ses troupes. Il tient à ce que la célébration du trente-huitième anniversaire du parti présidentiel et de l'An 1 de l'alternance soit une réussite totale. Pour ce faire, ce cadre de l'UDPS est sur tous les fronts. Dès ce vendredi, il sera à la tête d'un carnaval pour lancer la campagne de mobilisation autour de l'événement. Déjà, la veille, on l'a vu inspecter le site du stade des Martyrs où il espère voir les quatre vingt-mille places de cette arène sportive être occupées par des militants et sympathisants de l'UDPS et alliés, mais aussi par des Kinois qui croient en Félix-Antoine Tshisekedi. Ce dernier, entend-on dire, pourrait participer à cette manifestation. Pour Augustin Kabuya, il ne fait l'ombre

d'aucun doute que le chef de l'Etat sera présent au stade pour communier avec les Kinois. Prendra-t-il la parole à cette occasion ? Aucune confirmation ne fuse de la douzième rue/Limete quant à ce. Le numéro 2 de l'UDPS entend capitaliser l'événement pour fixer les esprits sur la position de son parti en rapport avec certaines questions d'actualité. Il entend notamment crever l'abcès en débattant les contours de l'accord de Nairobi signé entre l'UDPS et l'UNC en période préélectorale pour une gestion consensuelle du pouvoir. A l'heure où la dés-harmonie tend à s'installer entre les deux partenaires politiques, Augustin Kabuya est déterminé à tout exposer sur la place publique à ses risques et périls.

Depuis que les présidents inter-fédéraux de l'UDPS ont pris la résolution de fouiner dans l'affaire « sauts-de-mouton » avec des pics à peine voilés lancés sur le leader de l'UNC, de surcroît directeur de ca-

binet présidentiel, dont ils soupçonnent une gestion scabreuse du dossier, les relations entre les deux partis phares du Cap pour le changement (Cach) ont pris un sacré coup. Augustin Kabuya, qui ne veut rien entendre de cette mauvaise passe, est décidé à dérouler ce 15 février face à une opinion qui veut en savoir un peu plus. « Je pense que chaque chose en son temps. L'opinion sera fixée ce samedi 15 février au stade de Martyrs, date de la création de notre parti », avait-il confié à la presse.

Au-delà, la hiérarchie de l'UDPS entend saisir l'occasion pour évaluer l'An 1 du quinquennat de Félix Tshisekedi non sans aborder avec courage les questions brûlantes de l'actualité socioéconomique du pays. Pour l'UDPS, cette rencontre est une opportunité pour lever toutes les zones d'ombre tendant à écorner l'image du parti et du chef de l'Etat. Une occasion pour le parti présidentiel en proie aux querelles intestines de refaire l'unité de ses différentes composantes. Le rendez-vous est donc pris pour ce 15 février au stade des Martyrs de la Pentecôte.

Alain Diasso

FLÉCHÉS • N°1401

ENTRE ET SORT PAS NATURELLE	EAU-DE-VIE ENGIN DE LEVAGE	PETIT CON À L'ÉCOLE HYPNOTISÉ	POSSESSION INTERROGENT	PRESQUE UN JUMENT	INVERTÉBRE ATTRIBUT DU POÈTE
COUP MONTE ONGLE				VILLE DU LIBAN ARBRE DE LA RÉUNION	
		COULER VOYOU			BRISURE
DACCORISE ÉCHANGE AVEC L'AU-DE-LÀ			PALMER À BÉTEL APPRIT		
					GRANDE ÉCOLE
PRÉCÈDE LE SAUT RICHESSE			ILS CACHENT LE CIEL ABSURITÉ		
	ENTRONS PRESQUE PARFAIT				
PORTE TÊTE REMETTENT EN TERRE		L'OPINION FUCUS OU SARGASSE	SIDÉRÉE	OR AU LABO SANS ATTENDRE	
					DISPERSER
ECLAT DE VOIX	SEMBLABLES CÉRÉMONIE		POUFFÉ	RISQUÉ ÉNERGIE	
		ELLE TIENS LA BOUTIQUE TOMBÉ DES CORDES			SURFACE
PAS DE SANCTION MIS À PLAT				POSSESSIF DANS LA GAMME	
			DIVAGUER		
REPRÉSENTANTS			PROCÉDURE D'URGENCE		

MOTS MÊLÉS

E	S	I	N	G	E	N	O	I	T	I	R	T	U	N
V	C	M	E	L	O	N	A	G	A	R	U	O	A	N
C	E	L	O	T	O	L	E	T	A	M	Z	R	A	Y
O	A	L	A	I	L	E	R	O	N	O	D	R	O	C
I	C	C	L	I	G	T	E	E	N	A	Y	L	I	L
N	H	B	A	I	R	Y	I	E	C	T	L	D	S	F
A	I	I	T	O	U	L	E	H	C	A	N	A	S	E
M	M	S	D	C	U	O	E	A	C	Y	F	T	N	N
E	E	T	E	O	H	C	R	R	S	R	E	O	I	D
V	R	R	P	I	M	A	A	S	A	P	L	F	P	R
E	E	O	U	A	M	I	L	N	P	Y	N	U	L	E
R	F	T	D	E	R	I	N	E	P	E	I	R	A	T
T	L	I	L	T	R	D	H	O	T	T	C	T	I	S
B	U	V	A	R	D	R	O	C	S	O	L	I	D	E
Q	X	M	M	U	I	S	E	N	G	A	M	F	B	P

- ACOLYTE
- AILERON
- BICEPS
- BISTROT
- BUVARD
- CACAO
- CADRAN
- CARAMEL
- CHALET
- CHIMERE
- CHIMIE
- CORDON
- DOMINO
- ECLAIR
- ENFIN
- ERREUR
- FENDRE
- FURTIF
- MAGNESIUM
- MANIOC
- MATELOT
- MATRIARCAL
- MELON
- NUTRITION
- OURAGAN
- OZONE
- PANACHE
- PARDON
- PESTE
- PLAID
- POULIE
- PUITS
- PYLONE
- QUIDAM
- REFLUX
- ROUILLE
- SAFRAN
- SINGE
- SOLIDE
- STEPPE
- SYNDIC
- TREVE
- TYRAN
- VESTIGE

• SUDOKU • GRILLE DIFFICILE • N°392 • • SUDOKU • GRILLE FACILE • N°400 •

4	9	6	7	8	1
	6		2		
3				5	
	4	2	5	1	
3					8
	8	4	3	9	
5				1	
	2			3	
8	7	1	2	5	9

1	3	5	2	7	8	6	4	9
6	9	2	5	4	3	8	7	1
7	4	8	6	9	1	5	3	2
4	5	1	9	8	6	3	2	7
2	7	9	3	5	4	1	8	6
8	6	3	1	2	7	4	9	5
3	2	7	4	1	5	9	6	8
9	1	4	8	6	2	7	5	3
5	8	6	7	3	9	2	1	4

EN PARTANT DES CHIFFRES REMPLISSEZ LA PAGE DE TELLE SORTE QUE CHAQUE COLONNE DE 3 X 3 CONTIENNE UNE SEULE FOIS LES CHIFFRES DE 1 À 9

MOTS CASES • N°252

R									

- 2 LETTRES
EX - HA - LU - NA - DU - TE - VA
- 3 LETTRES
AIL - AIR - ARE - BUS - ERE - NOS - OLE - RIO - RUE - VER
- 4 LETTRES
CLAN - CLUB - CRAN - FACE - FARD - NOEL - RAIL
- 5 LETTRES
BAVER - COÏTE - ECHEC - ELANS - ELUDA - EVEIL - FENTE - FETES - ISSUE - OBEIT - OBTUS - ORDRE - SAXON
- 6 LETTRES
ARRIVA - FAVORI - FAXERA - FEDERE - FRELON - GOÏTRE - ROSSEE - TENEUR - TONDUE
- 7 LETTRES
EDENTES - ERGÈRA - EXAUCER

LA SOLUTION DE LA SEMAINE

SOLUTION Le mot mystère est **MARTINGALE**

Mots casés

MOTS CASES N°251

R	O	C	H	E	R		R	A	I
A	V	R	I	L		O	U	E	D
C	I	E	L		A	M	E	R	E
I	N	C	A	R	N	E		O	N
N		E	R	E		T	A	N	T
E	N	L	E	V	E		P	S	I
I	L		E	N	T	E			T
R	E	E	L	U	E			U	S
A	S		E	R	R	E	R	A	
I		O	S		V	I	E	N	T
S	O	C		L	E	D		T	E
O	U	R	S	E		E	T	A	L
N	I	E	E		O	R	A	L	E

Mots fléchés

MOTS FLÉCHÉS N°1400

N	M	C	A	B	V					
B	A	V	A	R	O	I	S	A	D	O
R	A	Y	E	S	B	I	R	E		
A	C	R	O	B	A	T	I	E	O	U
O	T	T	U	N	I	S	I	E	N	
S	T	E	T	S	O	N	G	U	E	T
R	U	E		S	T	R	E	S	S	E
F	A	R	O	T	E	E	S	T		
F	E	M	U	R		G	R	E	L	A
M	I		E	R	A	B	L	E		U
Q	U	A	D		L	E	M	O	N	D
L	U		N	O	V	E	M	B	R	E
A	R	D	U	E		E	L		T	C
A	N	A	R		N	O	N	A	N	T
T	I	E	N	T		T	I	B	E	T

• SUDOKU • GRILLE DIFFICILE • N°391 • • SUDOKU • GRILLE FACILE • N°399 •

3	6	1	4	2	9	5	8	7
7	8	4	5	1	6	2	3	9
2	5	9	3	7	8	1	6	4
1	3	6	8	5	4	7	9	2
9	7	5	2	3	1	6	4	8
8	4	2	9	6	7	3	5	1
6	1	8	7	9	3	4	2	5
5	9	7	6	4	2	8	1	3
4	2	3	1	8	5	9	7	6

7	3	4	2	5	8	9	1	6
1	8	2	9	6	4	7	3	5
9	6	5	7	1	3	8	2	4
6	1	8	4	3	2	5	7	9
3	4	7	8	9	5	2	6	1
2	5	9	1	7	6	4	8	3
4	7	6	3	8	9	1	5	2
8	9	3	5	2	1	6	4	7
5	2	1	6	4	7	3	9	8

COP3

Les pays parties se penchent sur les déchets dangereux

Les travaux de la troisième conférence des parties à la Convention de Bamako se tiennent du 12 au 13 février dans la capitale congolaise, sur le thème : « Travailler pour l'Afrique avec un avenir sûr en matière de produits chimiques et de déchets ».

Les participants échangent sur des questions institutionnelles, juridiques, financières et techniques liées à la mise en oeuvre de la Convention de Bamako.

La représentante Afrique du Programme des Nations unies pour l'environnement, Juliette Biao Koudenoukpo, a appelé les pays africains qui n'ont pas encore ratifié la Convention de Bamako à le faire. Elle a informé du passage des membres de la Convention de Bamako de 25 lors de la deuxième Conférence des parties, à 29 actuellement. Les nouvelles parties entrantes sont l'Angola, la Guinée Bissau, le Liberia et le Rwanda.

Le ministre de l'Environnement et du développement durable de la Côte-d'Ivoire, Joseph Seka Seka, président sortant de la Convention de Bamako, a rappelé que les préoccupations aux sujets des mouvements transfrontières des déchets dangereux et la mise en oeuvre des contrôles internationaux, ont déjà abouti à la signature de deux accords historiques qui sont : la Convention de Bâle visant à contrôler les mouvements transfrontières et l'élimination des déchets dangereux (y compris des déchets radioactifs), sur le contrôle des mouvements transfrontières et sur



Les ministres et chefs de délégations posant en famille à l'issue de la cérémonie d'ouverture (crédit photo/Adiac)

la gestion des déchets dangereux produits en Afrique.

« Euvrer pour un avenir sans les dangers des produits chimiques et des déchets en Afrique apportera une contribution essentielle à la réussite de la mise en oeuvre de la convention de Bamako afin d'aboutir à une Afrique sans danger sur le plan environnemental, a-t-il indiqué.

Et d'ajouter : « La gestion des déchets est aujourd'hui l'un des plus grands défis de notre planète et une préoccupation majeure pour nos États en raison de ses conséquences sanitaires et environnementales. Le problème est universel, car l'importation et le déversement des déchets toxiques dans les pays en développement et notamment en Afrique mettent en évidence les faiblesses du droit inter-

national relatif au mouvement transfrontière des déchets dangereux ».

Joseph Seka Seka, a en outre signifié que la mise en oeuvre de la Convention de Bamako était confrontée à des problèmes. D'où, il a exhorté son successeur à prendre son bâton de pèlerin pour redynamiser la mise en oeuvre de la convention, faire appliquer rigoureusement les textes, inciter les pays-parties à payer leur contribution et enfin sensibiliser les pays non parties à adhérer à la convention afin qu'à la prochaine COP, ils atteignent les ¾ des 54 pays d'Afrique.

Le ministre du Tourisme et de l'environnement de la République du Congo, Arlette Soudan-Nonault, a évoqué à l'ouverture des travaux, l'importance de la rencontre de Brazzaville.

Cette importance est liée à la prise de conscience, par les dirigeants africains, de la nécessité de mettre en oeuvre les accords internationaux visant la protection de l'environnement et de la santé humaine, notamment la gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques et des déchets dangereux.

« Notre planète subit aujourd'hui des pollutions dues en grande partie à une mauvaise gestion des produits chimiques et des déchets dangereux. En effet, les produits chimiques sont, actuellement, omniprésents et indispensables pour notre vie quotidienne. Ils sont utilisés dans la majorité des secteurs productifs et sont exploités pour la résolution de plusieurs problématiques liées à l'amélioration de la qualité de notre vie. Sur les

5 à 7 millions de substances chimiques connues, plus de 80 000 substances sont utilisées par les entreprises dans leurs procédés et opérations de production », a déclaré Arlette Soudan-Nonault.

Pour elle, il s'agit là d'une grande menace tant pour le pays que pour ses habitants, compte tenu des graves problèmes que posent ces déchets, aussi bien aujourd'hui que dans le futur.

Rappelons que la Convention de Bamako est un traité des nations africaines interdisant l'importation vers l'Afrique de tout type de déchets dangereux (y compris les déchets radioactifs). Entrée en vigueur depuis, le 22 août 1998, après son adoption le 30 janvier 1991 à Bamako au Mali sous l'égide de l'organisation de l'Unité africaine (OUA), elle est aussi une réponse à l'article 11 de la Convention de Bâle qui encourage les États à conclure des accords bilatéraux, multilatéraux et régionaux sur les déchets dangereux pour aider à réaliser les objectifs de la convention. Elle a tenu sa première conférence des parties (COP1) en 2013 à Bamako, soit 22 ans après son adoption. Puis la deuxième du 30 janvier au 1er février 2018 à Abidjan (Côte-d'Ivoire).

Bruno Okokana

VIE DES PARTIS

« Le Congo en marche » se structure à Brazzaville

Les membres de la fédération de Brazzaville, des comités d'arrondissements et de la jeunesse de cette jeune formation politique du centre ont été présentés récemment.

Composé de vingt-trois membres, le bureau de la fédération du parti Le Congo en marche (LCEM) de Brazzaville est présidé par Elvy Roland Mabelé Mantsounga. En effet, au niveau des neuf arrondissements, des bureaux de comités de dix-sept membres ont été mis en place ainsi que des commissions de contrôle et d'évaluation de cinq personnes. S'agissant de la jeunesse du parti LCEM, un bureau de dix-sept membres a été installé.

S'exprimant à cette occasion, le président de la fédération du parti LCEM de Brazzaville a rappelé que leur appartenance à ce jeune parti politique du centre n'est pas un fait hasardeux. Selon Elvy Roland Mabelé Mantsounga, il s'agit d'une réflexion longue et murie, une réflexion qui rime non seulement avec l'idéologie du parti, mais aussi et surtout avec la vision actuelle du président de la République.

C'est ainsi qu'il a lancé un appel



Une vue des membres des comités d'arrondissements ; Jean Valère Mbani/Adiac

aux membres de la fédération de Brazzaville d'implanter le parti dans tous les blocs, toutes les ruelles de la ville capitale. « La devise de notre parti est le Peuple

d'abord. Nous pouvons dire que la devise a été la première motivation de notre adhésion dans notre parti, ainsi nous mesurons notre responsabilité pour ani-

mer bien la fédération de Brazzaville », a-t-il conclu.

Donnant les orientations du parti pour l'année en cours, le président de cette formation politique, Jean

Valère Mbani, a rappelé que 2020 est une année déterminante dans l'histoire de cette formation politique. « Cette année, riche en couleurs, demande de nous tous, une préparation morale et psychologique sérieuse afin de faire face aux enjeux et défis majeurs... Il s'agira de mettre en place des camarades avertis et motivés à la tête de tous nos organes : fédérations, comités d'arrondissements, comités de districts et de communes, sections, cellules et noyaux avant le mois de mai 2020 », a-t-il précisé.

D'après lui, un accent sera porté, pendant la structuration des organes intermédiaires et de base, sur la préparation des militants aux opérations d'enrôlement. Il a, enfin, appelé tous les dirigeants du parti à prendre toutes les dispositions pratiques pour la réussite des différentes activités programmées.

Parfait Wilfried Douniama